

janvier 2019

Infos Fay

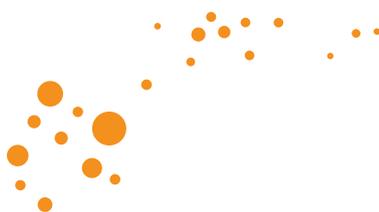
Le Bulletin communal



www.commune-fay.fr



www.lemansmetropole.fr



Infos pratiques de la commune de Fay

▶ PERMANENCE MAIRIE :

Lundi / Mardi / Mercredi
/Jeudi / Vendredi : 9h à 12h
Tél. : 02.43.88.80.09
Mail : mairie-fay@wanadoo.fr
Permanence du maire et des élus :
sur rendez-vous.

▶ SITE INTERNET : www.commune-fay.fr



Quelle que soit la version, ordinateur, tablette ou mobile, retrouvez tout ce qui concerne votre commune :

La vie municipale, associative, pratique, l'Enfance/Jeunesse...

Vous pouvez aussi consulter l'agenda, suivre les dernières actualités.

▶ TARIFS SALLE DES FÊTES :

| 2019 | Habitants de FAY | Habitants hors commune |
|-------------------------------|------------------|------------------------|
| Week-end complet | 150 € | 310 € |
| Week-end avec tennis de table | 120 € | 240 € |

▶ RECENSEMENT CITOYEN :



Les jeunes atteignant 16 ans en 2019 devront se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire. Une attestation leur sera remise, celle-ci sera indispensable lors d'examens, permis de conduire, bac, concours.

▶ RECENSEMENT POPULATION



A la demande de l'INSEE, la commune a réalisé une enquête de recensement en janvier-février 2018.

Populations légales au 1^{er} janvier 2016 en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2019

Le résultat des comptages a été utilisé pour le calcul de la population légale correspondant à la situation 2016.

En effet, afin d'assurer l'égalité de traitement entre les communes, la population de chacune d'elles a été calculée à une même date : celle du milieu de la période 2014-2018, soit le 1^{er} janvier 2016.

Population commune de Fay : 655 habitants.
Le dernier résultat datant de 2011 était de 617 habitants.

▶ TRANSPORTS



La commune est desservie par la ligne 32



Et pour les scolaires par : La ligne 152 Direction Malraux et la ligne scolaire 153 Direction Vieux Colombier. Les élèves habitant Fay doivent prendre un abonnement Setram

Les nouveautés 2018 :



Un service FLEXO soirée : un minibus vous transporte de l'arrêt République, boulevard René Levasseur, jusqu'à la commune tous les vendredis et samedis avec 3 départs : 22h30 / 23h30 / 0h30

Une APPLICATION MOBILE : avec différentes Infos : géolocalisation, trajets, trafic...

Pour consulter les horaires, itinéraires, tarifs ou toute autre information, rendez-vous sur www.setram.fr ou contactez le 02 43 24 76 76



La ligne TIS est accessible par tous avec un titre Setram. Ligne 7 pour vos trajets :



- Domicile-travail
- Domicile-études
- Loisirs et tourisme
- Achats et courses
- ...

Pour consulter les horaires, itinéraires, tarifs ou toute autre information, rendez-vous sur www.lestis72.fr ou appelez la centrale de mobilité au 02 43 39 90 72.

Retrouvez toutes les infos sur www.commune-fay.fr - rubrique : Transports.

▶ LA P'TITE BIBLI FAYARDE



Installée devant la mairie, elle permet aux amateurs de lecture de prendre un livre, le redonner, d'en découvrir un autre. Tout le monde peut profiter de ce système d'échange et de partage, les livres n'étant pas récupérés par leurs propriétaires, l'idée étant qu'ils passent de maison en maison et qu'il y ait toujours le même nombre de livres.

▶ DECHETTERIE DU RIBAY

3 rue Vincent Scotto - Le Mans

Jours et heures d'ouverture :

Lundi de 9h à 12h
Mardi de 9h à 12h
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

▶ CABINET INFIRMIER



40, rue nationale Chaufour-Notre-Dame

Les soins infirmiers (prises de sang, pansements, vaccins...) sans rendez-vous se font au cabinet du Lundi au vendredi de 7h45 à 8h15.

En dehors de ces horaires, vous pouvez aussi venir en prenant un rendez-vous.

Déplacement à domicile du lundi au dimanche. N'hésitez pas à contacter le 06.79.36.56.39 ou le 02.43.77.48.86

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

| | |
|-----------------------|---------------|
| Alice GASNIER | le 18/02/2018 |
| Luis MENON | le 07/03/2018 |
| Louis ERITEAU | le 16/03/2018 |
| Aeden BAUJARD | le 07/05/2018 |
| Suzie PIERRIN | le 07/05/2018 |
| Eléanore BEJEAU RIVRY | le 12/06/2018 |
| Hugo LESUEUR | le 30/08/2018 |
| Jeanne CABART | le 23/08/2018 |
| Noha GENTIL | le 19/10/2018 |

MARIAGES :

| | |
|--------------------------------------|---------------|
| Fanny BOURDIN et Jonathan GRAFFIN | le 26/05/2018 |
| Virginie PÉRÉ et Sébastien RENAULT | le 26/05/2018 |
| Marine LEGARDINNIER et Thomas RENARD | le 20/10/2018 |

DÉCÈS :

| | |
|---------------------|---------------|
| Michel FAROUAULT | le 9/01/2018 |
| Aymeric GUILLERET | le 20/03/2018 |
| Annick EDEE | le 19/03/2018 |
| Yvonne LEFFRAY | le 01/04/2018 |
| Loïc FURET | le 12/04/2018 |
| Renée PECQUENARD | le 07/05/2018 |
| Rémi BAMAS | le 28/08/2018 |
| Philippe LE GALLAIS | le 21/10/2018 |



MOT DU MAIRE

Quand vous lirez cet éditorial, les fêtes seront derrière vous. J'espère pour vous qu'elles se seront passées joyeusement et que vous commencez cette nouvelle année pleine de bonnes résolutions.

Pour ma part, je vous souhaite le meilleur et surtout une bonne santé.

Une année est passée ; le projet de la 4^{ème} classe a vu le jour avec un dortoir et un bureau de direction. L'ensemble des enseignantes apprécie et trouve le cadre confortable pour travailler.

La Maison des Assistantes Maternelles a, elle aussi, vu le jour et a démarré son activité comme prévu, en septembre ce qui permet d'avoir, avec le service petite enfance, les capacités d'accueillir l'ensemble de nos jeunes enfants.

Ces travaux n'ont pas été sans nuisance pour l'école et pour la commune en général mais je tiens à vous remercier car tout le monde y a mis du sien, enseignantes, parents d'élèves, associations, voisinage... Entre le bruit, le manque de stationnement... C'était un peu compliqué.

La commune a aussi investi dans un terrain avec un hangar, ce qui nous permet de déplacer l'atelier. Une partie de ce terrain constructible sera vendu.

La zone 30 sur le centre bourg va être réalisée au 1er trimestre et les trottoirs, route de Pruillé, seront réalisés au cours du 2^{ème} trimestre.

Pour la salle multifonctions, l'architecte a été choisi. Le projet démarrera au 2^{ème} semestre 2019.

Nadine Coupé, notre cuisinière, a demandé son droit à la retraite. Une nouvelle organisation sera mise en place en mars avec quelques investissements.

L'atelier sera aménagé en régie et le sous-sol de l'école permettra aux associations d'avoir de la place de rangement. Je vois là une journée participative bien alimentée.

Réservez votre 21 septembre 2019 !

La journée participative de 2018 a eu de nouveau beaucoup de succès, avec une ambiance sympathique, une grande convivialité.

Les travaux représentent environ 300h de travail, soit une économie d'environ 5300 €, l'équivalent d'une augmentation des impôts communaux de 6%.

Je retrouve toute cette ambiance dans nos associations et le slogan « Fay're ensemble » me paraît approprié.

Il fait bon vivre dans notre commune et je m'en réjouis.

Avec les membres du conseil municipal, je vous félicite tous, pour votre implication au sein de la commune et vous renouvelle mes vœux 2019.



ECOLE - 4^{ème} CLASSE

Deux projets importants ont été réalisés en 2018 :



Les travaux de la 4^{ème} classe ont commencé en janvier pour se terminer en été.

En septembre les élèves de maternelle ont été accueillis dans les nouveaux locaux, qui se composent d'un accueil, d'un bureau de direction, d'un dortoir où les enfants peuvent faire la sieste au calme, des sanitaires, et d'une jolie classe pour y étudier.

La maîtrise d'œuvre a été réalisée par le cabinet C2V

Le coût global (maîtrise d'œuvre, travaux et frais annexes) s'élève à 367 369,82€ HT

Les travaux ont bénéficié d'une aide financière de 256 355,20€

Le reste à charge pour la commune est de 111 014,62€ HT



MAISON DES ASSISTANTES MATERNELLES (M.A.M.)

Le développement de la commune nous a amené également à construire une Maison des Assistantes Maternelles, qui s'est terminée dans les mêmes dates que la 4ème classe.

Les assistantes maternelles ont pu accueillir les petits enfants (de 3 mois à 6 ans) de Fay dès le mois de septembre.

La maîtrise d'œuvre a été réalisée par le cabinet Pasquier architecte
Le coût global (maîtrise d'œuvre, travaux, frais annexes) s'élève à 215 563,61€ HT

Ces travaux ont bénéficié d'une aide financière de 90 000€
Le reste à charge pour la commune est de 125 563,61€ HT



REALISATION DE TRAVAUX PAR LE MANS MÉTROPOLE

ZONE 30

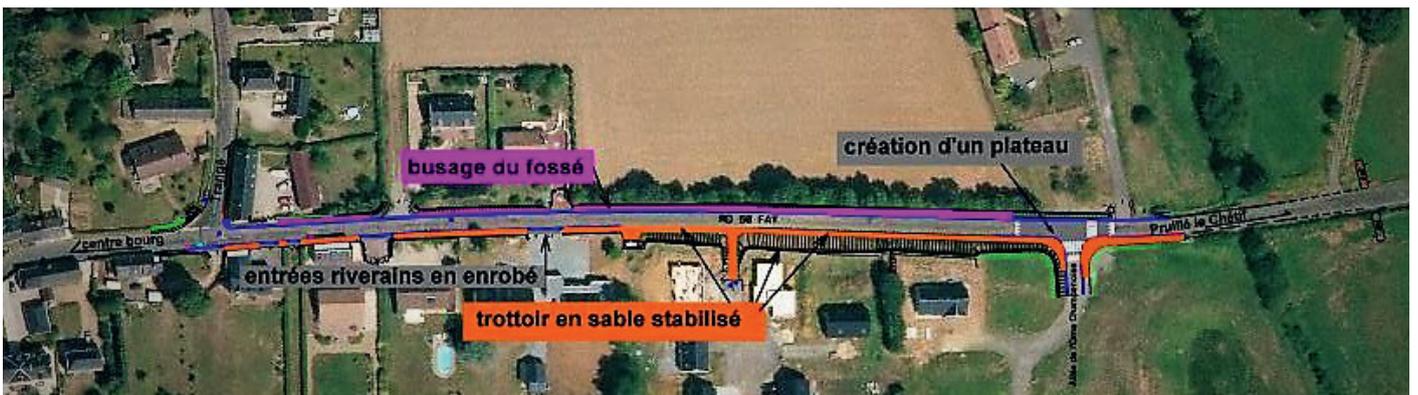
Dans le bulletin de l'année précédente nous avons en projet une zone 30 dans le bourg de Fay, le projet est toujours d'actualité, mais prend un peu plus de temps que nous l'aurions souhaité. Effectivement les 2 routes qui traversent notre village sont des routes départementales, mais c'est Le Mans Métropole qui se charge des travaux avec les préconisations du Département.

Les démarches ont été plus longues que prévu mais nous devrions voir naître cette zone 30 en début d'année 2019.



TROTTOIR ROUTE DE PRUILLE LE CHETIF

Le projet d'aménagement d'un trottoir route de Pruilé (RD50) sera réalisé dès le 2ème trimestre 2019, ces travaux comprennent un trottoir coté Aigreville en revêtement sable stabilisé (comme les trottoirs route de Chaufour Notre Dame et d'Etival lès-le Mans) et un plateau au niveau du carrefour du lotissement Aigreville pour faire respecter la limitation de vitesse d'entrée et de sortie du village.



PROJETS ET TRAVAUX ANNÉE 2019

SALLE MULTIFONCTIONS

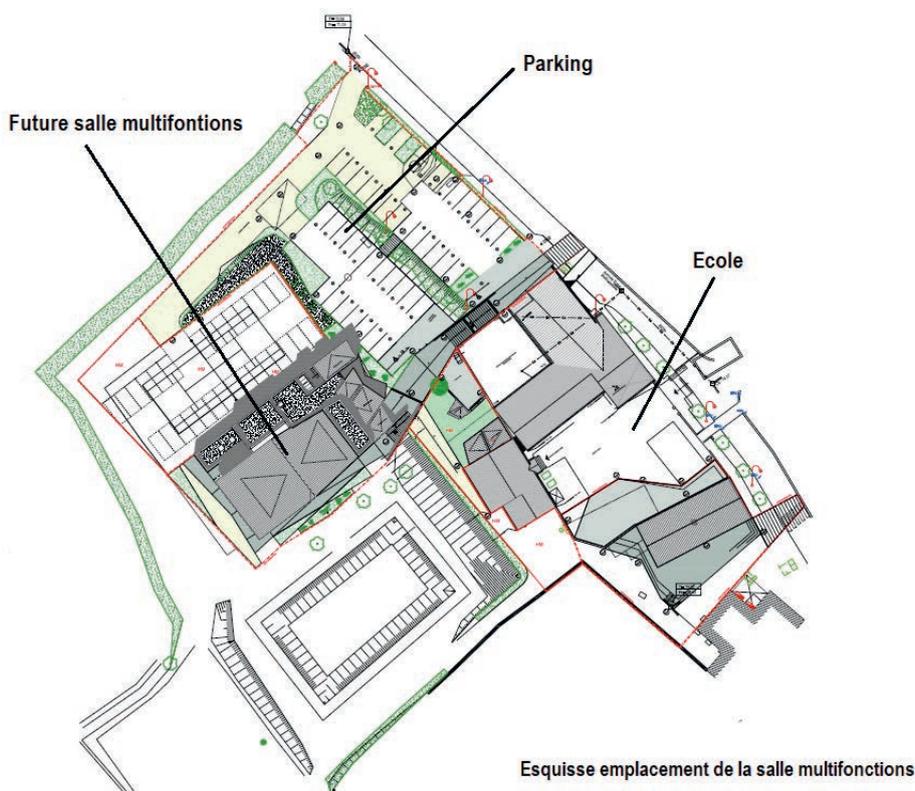
Etat d'avancement du projet :

Le coût de la salle est estimé à 917 000€ (sans les aménagements extérieurs).

Après l'obtention, en 2017, des aides de la Région (projet solidaire et pacte ruralité) ainsi que d'une D.E.T.R (Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux), pour un montant de 548 210€ d'autres demandes sont en cours (LEADER, CDM).

Suite au lancement, en février 2018 de l'appel d'offres pour sélectionner un maître d'œuvre, c'est le cabinet MXC ARCHITECTES qui a été retenu.

Dans un premier temps, ce cabinet a pour mission de proposer une esquisse qui sera étudiée et devra être validée par le conseil municipal.



Esquisse emplacement de la salle multifonctions

ATELIER COMMUNAL

A plusieurs reprises, le conseil municipal avait évoqué le projet de déplacer l'atelier communal.

Un terrain, avec un hangar, situé sur la route d'Etival – section D n°587 étant en vente et l'emplacement intéressant, il a été décidé de l'acquérir pour l'y installer.

Après l'achat en septembre 2018, quelques travaux sont nécessaires pour aménager un atelier dans ce hangar et le terrain faisant 1665 m², une partie de cette parcelle constructible (environ 800 m²) sera vendue.



JOURNÉE PARTICIPATIVE



Les participants de cette 3^{ème} édition de « Fay're Ensemble se sont retrouvés le samedi 22 septembre pour effectuer différents travaux pour notre village.

Ces travaux d'entretien et d'embellissement sont toujours réalisés avec beaucoup d'enthousiasme et d'implication par des fayardes et fayards qui pour certains se retrouvent depuis la première édition. Pour les nouveaux participants c'est l'occasion de découvrir cette ambiance particulière qui règne lors de cette journée. Certes il y a le travail, mais celui-ci est réalisé avec bonne humeur et échanges entre habitants.

Convivialité également, puisque tout le monde s'est retrouvé pour le repas du midi réalisé par les participants de l'atelier restauration.

Rendez-vous pour l'édition 2019.

Retrouvez les vidéos différentes éditions sur : www.commune-fay.fr





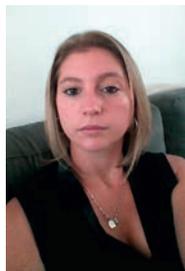
REPAS DES AÎNÉS



Organisé par le CCAS et la municipalité, le repas des aînés de Fay s'est déroulé dans une ambiance festive, avec 50 invités. Le repas a été préparé par Jean Marie Barbotin et servi par trois jeunes de la commune: Pénélope, Marius et Tom avec Chantal et Jean Claude à l'animation .



LES ASSISTANTES MATERNELLES DE FAY



Cindy Bidon



Emilie Gasnier



Fanny Geay



Lynda Lima



Mireille Coudray



Sandrine Mérillon



Caroline Thiebaut

Sept assistantes maternelles sont agréées par le Conseil Départemental.
Pour tout renseignement contactez le SIVOM du Bocage Cénomans.
Service Petite Enfance au 02 52 19 21 80
www.syndicat-bocage-cenomans.fr

TARIFS MUNICIPAUX

GARDERIE

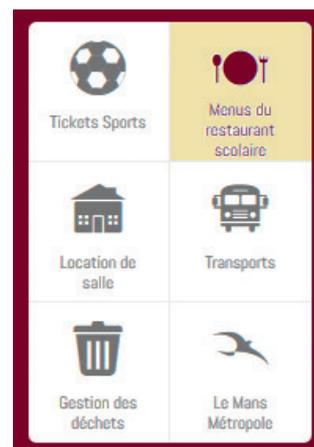
| | Heures | Temps | Tarifs |
|-------|------------------|-------|---------------------------------|
| MATIN | 7h30 à 8h35 | 1h | 2,00 € |
| | à partir de 8h05 | 1/2h | 1,00 € |
| SOIR | 16h15 à 16h45 | 1/2h | 1,50 € 1,00 € + goûter à 0,50 € |
| | 16h45 à 17h15 | 1/2h | 1,00 € |
| | 17h15 à 17h45 | 1/2h | 1,00 € |
| | 17h45 à 18h15 | 1/2h | 1,00 € |

RESTAURANT SCOLAIRE

La tarification de la redevance du restaurant scolaire se calcule selon le quotient familial :

| | |
|------------------------------------------------------|--------|
| Tarif médian (1050) du repas enfant | 3,90 € |
| Repas enfant non prévu et repas adulte | 4,60 € |
| Participation repas enfant dans le cadre d'un régime | 2,45 € |

Vous pouvez consulter les menus du restaurant scolaire sur le site internet
www.commune.fr
Avec l'accès rapide



Le 01 mars 2019, Nadine Coupé cuisinière du restaurant scolaire de l'école publique de Fay part en retraite. En anticipation de son départ, le conseil municipal, après réflexions et échanges, a décidé de prendre une société pour la préparation des repas. Suite à un appel d'offres, 3 sociétés ont répondu. C'est la société SCOLAREST qui a remporté l'appel. Le nouveau système de repas prendra effet à la rentrée scolaire des vacances d'hiver, le 25 février 2019.



L'école



Cette année 2018 fut une année très remplie pour l'école.



Tout d'abord, du 20 au 27 janvier 2018, les élèves de CP/CE1/CE2/CM1/CM2 sont partis en classe de neige à Crest-Voland en Savoie. Ils ont profité d'une très belle semaine de ski. Tous les élèves sont revenus enchantés de leur séjour. Pour beaucoup, c'était une découverte.

Pour ne pas être en reste, les élèves de PS/MS/GS sont allés visiter le Zoo de la Flèche. C'était l'aboutissement d'un travail autour des animaux des différents continents.

Les élèves de petite section au CP ont été accueillis à la ferme de Nadège et Arnaud YVON (Fay) pour pratiquer des ateliers autour de la vie à la ferme.

Comme chaque année, les élèves de l'école ont participé à diverses rencontres sportives : course d'endurance, rencontre jeux collectifs, course d'orientation, raid USEP,...

A partir de janvier 2018, l'école a commencé sa transformation et les habitudes de vie à l'école ont été bousculées par les travaux d'agrandissement. A la rentrée de septembre, les élèves ont découvert les nouveaux locaux et notamment les élèves de maternelles qui jouissent d'une belle classe toute neuve et d'un magnifique dortoir très calme.



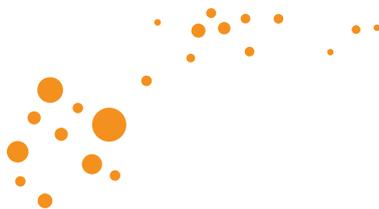
La rentrée 2018 s'est faite très sereinement et l'agrandissement de l'école permet aux élèves comme aux enseignantes de profiter d'une vie à l'école très agréable.

Pour l'année scolaire 2018/2019, l'école accueille 81 élèves.

Toute l'équipe enseignante vous souhaite une bonne année.

Dominique Coutable, Marie Danilo, Valérie Stefanello et Claire Bardet





LETTRES DU SIVOM DU BOCAGE CÉNOMANS

LE SERVICE PETITE ENFANCE

Pour mieux comprendre ce que propose le service petite enfance, voici le parcours de Théo :

Je m'appelle Théo, j'ai 2 ans, mes parents travaillent. Avant ma naissance, mes parents sont allés au Relais et ont réfléchi entre 3 possibilités pour me faire garder : l'assistant(e) maternel(le) (chez lui/elle ou en MAM), la garde d'enfant à domicile ou le multi accueil Pomme de ReINETTE, ils ont découvert les fonctionnements et ce que ça leur coûterait, et ils ont pris leur décision.



Et voilà : Le matin mon papa me dépose chez mon assistante maternelle, Nino me rejoint avec sa grande sœur Anna. Puis c'est Ernesto qui arrive. Ensemble nous partons à l'école emmener Anna. Ensuite, nous allons jouer au parc de mon village où nous retrouvons d'autres enfants. Quelques fois, il y a aussi mon copain Robin avec sa maman. Robin va de temps en temps à Pomme de ReINETTE jouer avec d'autres enfants. Moi aussi, j'y vais parfois à l'occasion des animations du Relais.

Une fois par mois, Claire, éducatrice du relais, avec sa marionnette Grü, nous invite à jouer dans la salle des associations. Je découvre de nouveaux jeux, des livres et surtout, je crée des liens avec les autres. Nous chantons aussi. Il y a même un CD qui a été enregistré par les assistantes maternelles.

Chaque jour est différent. Le vendredi matin, nous allons parfois à un atelier d'éveil pour faire de la motricité, de l'éveil aux livres ou encore des jardins musicaux. J'y retrouve mon copain Robin et sa maman. Le soir je suis content de retrouver mes parents, même si c'est dur de laisser les copains, les jouets et ma nounou ! Alors je suis parfois en colère, mais le Relais propose aussi aux parents d'être accompagnés pour comprendre mon comportement. Par exemple, il y aura en 2019 une conférence sur les émotions.

Les moments que je préfère, c'est quand il y a des spectacles. On se retrouve entre enfants, assistant(e)s maternel(le)s et parents, et parfois avec le multi accueil. On mange un goûter et c'est la fête. C'est encore mieux quand ce sont les assistant(e)s maternel(le)s qui préparent le spectacle !

En juin, je vais participer aux actions passerelles pour rencontrer mes futurs camarades et découvrir ma future classe. Puis, on revivra des temps forts avec mes copains : une sortie ou une balade avant l'été et ce sera l'école !

Contacts : Claire Dézafit et Stéphanie Morin 02 52 19 21 80 choix 2 /relaispetiteenfance-sibc@orange.fr

Accueil sur rdv du lundi au vendredi / Permanences téléphoniques le lundi et vendredi de 13h30 à 16h00, mercredi 9h30-12h30 et 16h00-18h00. Pomme de ReINETTE Delphine Fournier au 02 52 19 21 80 puis 1 - pommedereinette72@gmail.com ou Stéphanie Morin coordination-sibc@orange.fr pour l'accueil régulier.

LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Mon mercredi au centre de loisirs du Bocage Cénomans

Bonjour, je m'appelle Johan et j'ai 7 ans et demi.

Le mercredi mon papa et ma maman travaillent et comme je suis déjà allé au centre de loisirs du Bocage Cénomans pendant les vacances scolaires, on s'est dit que je pourrais aussi y aller le mercredi. C'est à Saint Georges du Bois mais ce n'est pas au même endroit que le centre de loisirs du mois de juillet.

C'est papa qui me dépose à la Maison de l'Enfance et de la Jeunesse le matin vers 8h20, c'est pratique c'est sur la route de son travail.

Quand j'arrive au centre, après avoir déposé mes affaires aux portes manteaux, je retrouve mes copains dans la grande salle d'activités.

Le temps que tous les enfants arrivent, les animateurs nous proposent de faire des dessins, de la lecture ou de s'amuser avec les jouets du centre.

Vers 9h15, ceux qui le veulent peuvent prendre un petit goûter avec du jus d'orange, du lait, des céréales,... c'est comme le petit déjeuner !!

Ensuite comme je suis grand, je me prépare pour aller à l'accueil périscolaire, c'est là que le groupe des grands va faire les activités du matin avec les animateurs.

Les petits, eux, ils restent à la M.E.J pour faire aussi des activités.

A 12h, tout le monde se retrouve à la cantine pour le déjeuner et quand on a fini c'est l'heure du temps calme pour les enfants qui restent toute la journée, comme moi.

Avec les grands on fait le temps calme à l'espace culturel de Saint Georges du Bois. Il y a plein de livres sur le foot, sur les animaux et aussi sur les motos et c'est très calme dans la bibliothèque.

Pendant ce temps les petits eux, ils vont faire la sieste à la M.E.J.

Après le temps calme on se retrouve tous à la M.E.J pour les activités de l'après-midi et quand on s'est bien amusé, c'est déjà l'heure du goûter.

Après le quatre heures, en attendant que papa vienne me chercher après son travail, on a le droit de jouer au foot dehors avec les copains ou de faire des jeux dans le centre.

La journée passe vite au centre de loisirs avec les copains et les animateurs, mais je suis quand même content de retrouver papa le soir. A la maison, mon grand frère me parle des tickets sports et des séjours qu'il peut faire parce qu'il à l'âge, d'ailleurs il part au séjour neige du 9 au 16 février à Val Cenis, moi j'ai hâte d'avoir l'âge aussi !

LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Contact : Erwan VIEL au 02 43 83 51 97 – courriel : service-jeunesse-sibc@orange.fr

NOS ASSOCIATIONS

Composées de femmes et d'hommes qui animent notre commune, elles sont indispensables à la vitalité et à la convivialité de notre village.

L'ensemble du conseil municipal les remercie vivement pour tout ce dynamisme et ce temps donné pour tous.

➤ L'APEF (Association des parents d'élèves de Fay)



L'année 2018 a été une nouvelle fois très dynamique et florissante pour l'APEF,

Pour ceux qui ne connaissent pas encore nos objectifs et activités, voici un petit rappel : l'association œuvre dans plusieurs domaines :

- Participer financièrement aux projets scolaires de l'équipe enseignante.

- Favoriser l'amélioration des conditions d'accueil, de vie, de travail des enfants
- Partager des moments conviviaux entre parents, enfants et fayards
- Contribuer à l'animation de la commune

Cette année le temps fort a été le départ en **classe de neige** des enfants scolarisés en élémentaire. L'association a choisi d'y contribuer de manière significative au niveau financier mais également par l'accueil lors du petit déjeuner du retour.

La classe de neige est pour nous l'illustration de la complémentarité de notre association avec les enseignantes, la municipalité et les parents d'élèves et toujours au bénéfice des enfants de l'école. La réussite du projet et la satisfaction de tous sont autant d'encouragements pour l'avenir.

Pour les enfants de maternelle, une sortie au zoo de La Flèche a marqué la fin de l'année.

L'APEF en 2018, c'était également : la collecte recyclage papier qui nous permis de récolter 8 tonnes 780kg et qui sera reconduite en mars 2019, la soirée St Patrick, la fête de l'école, la vente de chocolats et de sapins, et récemment le marché de Noël !!

Nous profitons de ce petit bilan pour remercier tous les parents, bénévoles, adhérents et donateurs qui nous ont permis de mener à bien ces actions. Ainsi que la municipalité de Fay et les membres du comité des fêtes.

A VOS AGENDAS POUR 2019

En mars : la benne recyclage papiers
(nous pouvons, dès aujourd'hui, stocker ce qui vous encombre)

Le 27 avril : grand jeu et repas

En mai : le projet cirque à l'école

En juin : la fête de l'école

Composition du bureau pour l'année 2018 – 2019 :

Présidente : Léonie COULON

Trésorière : Vanessa NAVEAU

Secrétaires : Agathe PAJOT et Gaël RENOUX

Contact : apef72@gmail.com Facebook APEF



Classe de neige à Crest Voland



Fête de l'école



A pieds dans la benne à papiers !



Marché de Noël

➤ ASF SECTION GYMNASTIQUE

C'est avec plaisir que les 12 adhérentes accueillent Isabelle Libeaut qui anime la gymnastique à Fay. On peut participer à des animations variées (exercices de step, de cardio, de chorégraphie, des abdos, de stretching, etc.). Adaptée à tous les niveaux, cette activité permet de partager un moment très agréable les jeudis de 20 h 30 à 21 h 30.

Contacts : Karine Cléquin : 06 63 63 74 79



➤ USL FAY – TENNIS DE TABLE



Le club pongiste malgré une légère baisse d'effectifs avec 23 adhérents entame sa 28^{ème} année d'existence.

Nous avons toujours deux équipes engagées dans le championnat départemental qui défendent les couleurs locales : l'équipe 1 se maintient en D1, l'équipe 2 en D4.

Les enfants âgés de 8 à 16 ans au nombre de 11 se retrouvent chaque mardi pour l'entraînement dirigé, que nous assurons bénévolement de 18 h 15 à 20 h 15.

Des matchs amicaux sont également organisés avec les clubs voisins.

Horaires des entraînements :

- Mardi soir de 18 h 15 à 20 h 15 pour les jeunes
- Mardi et vendredi à 20 h 30 pour les adultes.

Le club est ouvert à tous, nous accueillerions avec plaisir de nouveaux joueurs pour renforcer nos équipes.

Composition du bureau :

RABIAN Sabrina, Secrétaire - PINCON François, Trésorier
VINCENT Jean-Louis, Président - Contact : 02 43 88 71 47

L'USL FAY vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019.



➤ ASF SECTION TENNIS



Cette année encore, une quinzaine de jeunes a pu bénéficier de cours de tennis entre avril et juin les mardis et vendredis.

La pratique du tennis ne se fait que sur le court 1 sans fronton, avec obligation de s'acquitter d'une cotisation.

La cotisation pour l'année civile s'élève à 20 € pour une famille, 10 € pour un individuel.

L'accès du court sans fronton nécessite une clé. Pour obtenir cette clé, il sera demandé une caution de 5 €. La clé est strictement personnelle et ne devra pas être prêtée à un non-adhérent.

Contacts : Marie-Claire D'Agostini : 02 43 88 87 41
Patricia Bellanger : 02 43 88 82 76
Mairie : 02 43 88 80 09

➤ ASF SECTION THEATRE

L'atelier théâtre, encadré par Nathalie BOUVET, comédienne professionnelle domiciliée à Fay, a encore rencontré un vif succès lors des trois représentations en juin.

Le groupe « ados » (onze au total) suit les cours de 17 h 00 à 18 h 30 à la salle des fêtes de Fay. Les sept adultes se réunissent le mercredi de 19 h 30 à 21 h 00.

Nouveauté cette année : un troisième groupe a pu être constitué. Les dix jeunes se retrouvent le lundi de 17 h 15 à 18 h 45. Merci à Natacha qui sait fidéliser ces acteurs en herbe et en conquérir d'autres.

Merci à Christine Eriau, la maman de Camille Turbet, qui a oeuvré pour le club depuis de nombreuses années, un soutien indéfectible remplacé par Emilie Gasnier.

Dates à retenir :

- mardi 11 juin à 20 h 30 pour les groupes jeunes et ados
- mercredi 12 juin à 20 h 30 pour les ados et adultes
- vendredi 14 juin à 20 h 00 pour les trois groupes.

Nous comptons sur votre présence pour les soutenir avec vos applaudissements.

L'ASF vous souhaite une bonne année 2019.

Contacts : Marie-Claire D'Agostini : 02 43 88 87 41
Emilie Gasnier : 06 35 50 87 00



➤ GÉNÉRATIONS MOUVEMENT Club de FAY
Doigts de FAY



Bureau :

Président : Roland Briffaut

Vice-présidente : Marie Bretaudeau

Secrétaire : Danièle Matran

Trésorière : Nicole Yvon

Les adhérents et sympathisants se sont retrouvés en janvier pour l'AG et le partage de la galette.



ACTIVITÉS 2018

* Les jeux de cartes ou autres jeux de société réunissent les adhérents le 2ème mercredi de chaque mois.

* En février, les crêpes régalaient toujours les personnes présentes.

* Les repas de printemps et d'automne ont eu lieu au restaurant, ce qui a satisfait les adhérents.

* Cette année, les adhérents ont effectué une sortie d'une journée à la Ferté Bernard, visite de la ville, promenades en bateaux sur les canaux, rencontre avec un éleveur de cerfs étaient au programme.

* En décembre, dans le cadre de leur formation des élèves de la MFR de Coulans sur Gée, accompagnés de leur professeur sont intervenus sur : Le numérique, utilisation d'un téléphone portable et d'une tablette.

* Les activités départementales sont ouvertes à tous les adhérents (Question pour un après- midi, spectacles, bowling, voyages en France ou à l'étranger.

SECTION « LES DOIGTS DE FAY »

* Les activités se déroulent tous les vendredis de 14h à 16h30, sauf pendant les vacances scolaires.

* A la demande de l'APEF, les tricoteuses du groupe ont confectionné des tours de cou pour le marché de Noël.

* Nous sommes toujours intéressées par les surplus de laine (en bon état) pour les tricots pour enfants. Les vêtements partent pour le Sénégal où les enfants ont froid la nuit. Merci

* Le jeu culturel départemental mobilise les neurones des habitués, venez nous rejoindre.

ACTIVITÉS 2019

Les activités mensuelles et les repas continuent.

PROJETS

* sortie en Sarthe autour de Montval sur Loir (ancien Château du Loir)

AU NIVEAU DU SECTEUR

* Voyage à Prague en juin

* Annecy et la fête du retour des alpages.

Générations mouvement est une association ouverte à toute personne sans limite d'âge. Elle donne aussi accès à de nombreux avantages commerciaux négociés au niveau local et national.

La revue départementale permet de suivre l'actualité des clubs, les nouveautés.

Pour tout renseignement contacter un membre du bureau.
Bonne année 2019

Le président

➤ ACPG CATM Veuves FAY



Malgré une météo exécrable lors de la commémoration du centenaire de l'armistice de 1918, des enfants de l'école (comme dans beaucoup d'autres villages de France) ont participé à la cérémonie du 11 novembre en déposant des roses blanches au pied du monument aux morts et en lisant des lettres des combattants morts pour la France. Nous espérons qu'à l'avenir les enfants soient présents aux différentes cérémonies commémoratives.

Date à retenir pour 2019 :

Vendredi 25 janvier : assemblée générale Le Mans ouest au siège de l'association à 14h30, avec dégustation de la galette.

Dimanche 27 janvier : assemblée générale de la section de Fay à 14h30 salle des fêtes, avec dégustation de la galette.

Mercredi 8 mai : cérémonie religieuse à 10h30 à l'église de Pruillé le Chétif, suivie d'un dépôt de gerbes au monument aux morts de Fay à 11h45. Toute la population est invitée à 11h45 à cette commémoration en mémoire de la fin de la seconde guerre mondiale.

Mardi 14 mai : pré-congrès au Mans à la salle le Royal à 10h.

Dimanche 16 juin : congrès départemental à Tuffé Val de la Chéronne.

Dimanche 6 octobre : congrès cantonal à Ruaudin.

Mardi 22 octobre : conseil départemental au Mans salle le Royal à 10h.

Lundi 11 novembre : cérémonie religieuse à 10h30 à l'église de Trangé, suivie d'un dépôt de gerbes au monument aux morts de Fay à 11h45. Toute la population est invitée à 11h45 à cette commémoration.

Jeu 5 décembre : hommage de la nation aux morts pour la France en AFN, place Aristide Briand au Mans.

Mardi 10 décembre : colis de Noël et pot de fin d'année, salle Royal au Mans à 15h.

Je présente à tous nos adhérents et à leurs familles mes meilleurs vœux et à toutes et à tous une bonne santé, ainsi qu'à celles et ceux qui liront ces lignes.

Contact : Bertrand Dupont (Président) au 02 43 88 85 66



➤ COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des fêtes de Fay œuvre, comme chaque année, pour animer notre village.

Cette année, les Fayards ont pu compter sur leur groupe Inconnito pour animer la fête de la musique. Le beau temps était avec nous, ce qui permet toujours une fête réussie.

Le cochon grillé a été proposé cette année le 8 septembre : un repas toujours succulent avec un nouvel animateur qui a mis l'ambiance ! La date n'a pas eu l'air de trop perturber les habitués.

Depuis le 24 Novembre, le centre Bourg est décoré pour les fêtes et nous tenons à remercier les bénévoles !

N'hésitez surtout pas à donner votre avis et à rejoindre une équipe joyeuse qui s'est encore agrandie cette année !

Vous pouvez, d'ores et déjà, noter quelques dates sur vos agendas 2019 :

- **2 février** : Carnaval.
- **21 juin** : Fête de la musique.
- **31 août** : randonnée gourmande

MAIS, ce qu'il faut noter cette année c'est que la Présidente du Comité a laissé son poste de Présidente après de nombreuses années au service de la commune.

Très investie, elle a beaucoup œuvré pour le Comité des fêtes et pour cela, au nom de tous : **MERCI MARIE-CLAIRE !!!!**

Elle reste membre actif mais le bureau du Comité a été recomposé :

- Présidente** : Céline Dore
- Vice-Président** : Jean-Michel Labre
- Trésorière** : Véronique Lemosse,
- Vice trésorière** : Sandrine Mérillon
- Secrétaire** : Magali Moreau.
- Secrétaire adjointe** : Maud Tourteau

Membres :
Alain Briffault / Mireille Briffault / Thierry Cassin / Maria Chevallier / Isabelle Couturier / Lydie Grüdé / Thierry Lemosse / Marie-Claire Lesouève / Gabrielle Maillard / Thierry Pinçon / Arnaud Yvon

Nous vous souhaitons une excellente année 2019 !

Festoyement vôtre,

Le Comité des fêtes de Fay.



ENVIRONNEMENT

TAILLE DES ARBRES ET HAIES EN BORDURE DE LA VOIE PUBLIQUE

Les propriétaires et les locataires doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons et ne cachent pas les panneaux de signalisation ainsi que la visibilité en intersection de voirie. Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

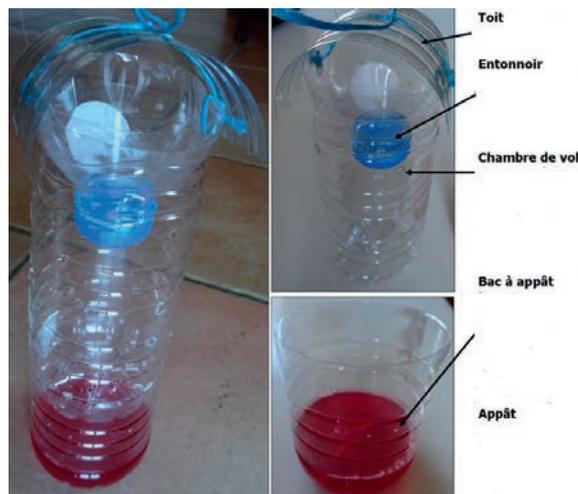
Pour permettre la sécurisation des entrées de bourg, des trottoirs ont été faits. Il est maintenant nécessaire que l'entretien des haies les bordant soit effectué régulièrement et ceci dès le printemps.

Au titre de son pouvoir de police, le maire peut exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

Et la mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure restée sans effet.



DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES



Toit : pour éviter que la pluie ne remplisse le piège

Entonnoir permettant l'accès : haut de la bouteille coupé puis retourné. Bouchon avec un trou de 8 mm pour permettre l'entrée du frelon asiatique et éviter qu'il ne ressorte.

Chambre de vol : trous de 5 à 5,5 mm, surtout sur le haut, pour permettre aux autres insectes de sortir.

Fond de cette première bouteille percé de trous de 2 mm pour permettre à l'odeur de l'appât de diffuser dans le piège.

Bac à appât amovible : fond d'une 2ème bouteille emboîté et fixé (scotch) sur la 1ère.

Le percé de quelques minuscules trous dans sa partie haute pour que l'odeur de l'appât diffuse mais qu'aucun insecte ne puisse entrer.

Appât : 1/3 bière brune + 1/3 vin blanc + 1/3 sirop de fruits rouges.

Pour percer facilement : chauffer à la flamme une pointe en métal (du diamètre souhaité ou légèrement inférieur).

Actuellement en Sarthe, la destruction des nids de frelons asiatiques reste à la charge des demandeurs. En effet, la préfecture de la Sarthe n'indemnise pas cette destruction, le Code de l'Environnement ne l'imposant pas.

Des aides peuvent cependant être octroyées par certaines communes de la Sarthe. Les administrés peuvent obtenir ces informations auprès de l'association **POLLENIZ 72** basée à REQUEIL.

Il est également possible de contacter l'Union Syndicale Apicole Sarthoise (**USAS 72**) qui a négocié des tarifs de destruction auprès de certaines sociétés.

LES SERVICES ET ENTREPRISES DE FAY

» Dépôt de pain épicerie

A partir du 1^{er} Février 2019 changement d'horaires à l'épicerie communale.

Isabelle BEAUNE vous accueillera tous les jours (sauf le jeudi) de 9h à 9h30

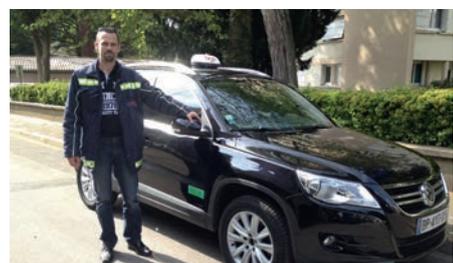
Divers produits en rayons ou sur commande. Pour le pain, viennoiseries, gâteaux et journaux, uniquement sur commande (la veille)

Pour une commande de « dernière minute », contactez « Aux Délices De Notre Dame » à Chaufour Notre Dame, avant 8h30. Tél : 02 43 88 86 56



Vous pouvez aussi vous approvisionner en pains et viennoiseries au distributeur automatique installé près de la salle des fêtes.

» Taxi



Pour vos déplacements, n'hésitez pas à contacter Sandra et Cédric CRONIER habitant le lotissement «les Coteaux du Vicariat».

SARL Ambulances CRONIER
(rue Armand Saffray, Le Mans)
Contact :

02 43 24 42 89 ou 06 62 29 06 47

» Chauffage/Electricité

Atom' Eko (poêles et inserts)



Franck CLEMENCEAU vous propose son savoir-faire pour l'installation et la maintenance de poêles, inserts ou chaudières et tous travaux d'électricité générale.

La Monnerie 72 550 Fay
Contact : 06 61 58 73 82

» Monsieur Willy PIGNARD



Boucher - charcutier de père en fils, la maison Pignard est présente sur le marché de Pruillé le chétif et divers marchés du Mans.

Vous pouvez la joindre pour vos commandes au 06 50 89 67 40 ou bien par email : wobsx@live.fr

» Entreprise LESOUEVE Stéphane



La solution adaptée à vos besoins. Chauffeur avec ou sans matériel. Pour tous vos travaux de terrassement, tranchée, évacuation etc.

Un devis ou un conseil, n'hésitez pas, c'est gratuit.

Tél : 06 64 29 19 05

Mail : ent.lesoueve.stephane@gmail.com

La Fosse 72550 FAY

» Le logis de la Goutte



Ce gîte vous accueille pour des réceptions, des séminaires, jusqu'à plus de 100 personnes avec une capacité de couchage de 50 lits. Chambres d'hôtes et locations de studios sont aussi proposées.

Mélanie et Dominique FATOU vous souhaitent la bienvenue.

Logis « La Goutte - 72550 Fay
tél. : 06 22 03 51 65

mail : contact@lelogisdelagoutte.fr

» Haras du Bas Rousset



Pension et élevage pour chevaux, prestations à la carte.

Possibilité de cours avec moniteur diplômé d'état, et transport au concours.

Responsable : SUCHET Gaël

Adresse : Le Bas Rousset
72550 Fay

Téléphone : 06 81 18 80 70

» Fleuriste

Le grenier



Lucie HERRISSON, habitante de Fay vous accueille et vous conseille dans son magasin de fleurs situé :

14 place des hortensias à Rouillon

Tél : 02 53 49 84 04

La météo sur la commune de Fay

Année 2018

| mois | jours de pluie | quantité mm |
|--------------|----------------|-------------|
| janvier | 22 | 144 |
| février | 10 | 70 |
| mars | 16 | 126 |
| avril | 11 | 74 |
| mai | 8 | 75 |
| juin | 10 | 141 |
| juillet | 3 | 30 |
| août | 6 | 49 |
| septembre | 3 | 12 |
| octobre | 5 | 53 |
| novembre | 13 | 160 |
| décembre | 13 | 116 |
| Total | 120 | 1050 |

En remerciant Monsieur Georges Yvon
pour ses précieuses indications

| Pluviométrie au fil des années | | |
|--------------------------------|----------------|-------------|
| années | jours de pluie | quantité mm |
| 2000 | 153 | 1115 |
| 2001 | 132 | 894 |
| 2002 | 147 | 877 |
| 2003 | 104 | 631 |
| 2004 | 124 | 678 |
| 2005 | 102 | 466 |
| 2006 | 101 | 614 |
| 2007 | 124 | 772 |
| 2008 | 112 | 617 |
| 2009 | 109 | 592 |
| 2010 | 87 | 627 |
| 2011 | 100 | 517 |
| 2012 | 114 | 797 |
| 2013 | 126 | 911 |
| 2014 | 141 | 947 |
| 2015 | 98 | 740 |
| 2016 | 116 | 855 |
| 2017 | 112 | 753 |
| 2018 | 116 | 1015 |

AGENDA 2019

2 février : Carnaval

24 mars : Concert

(chants hispaniques)

27 avril : Repas Apef

11,12 et 14 juin : Soirées théâtre

21 juin : Fête de la musique

31 août : Randonnée gourmande

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite une bonne année 2019

CONTACTS UTILES

Mairie : 02 43 88 80 09 www.commune-fay.fr

Syndicat Intercommunal : 02 43 83 51 97 www.syndicat-bocage-cenomans.fr

Le Mans Métropole : 02 43 47 47 47 www.lemansmetropole.fr

Centre hospitalier du Mans : 02 43 43 43 43

Centre antipoison (Angers) : 02 41 48 21 21

SAMU : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18

Numéro d'appel d'urgence : 112

Gendarmerie de Coulans sur Gée : 02 43 88 82 06